Chessy VAL D'EUROPE

flash info

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CHESSY
MAI 2021
WWW.CHESSY77.FR · VILLE DE CHESSY 77

AGENDA

Conseil municipal

Vendredi 21 mai 2021 à 20 h 30
Salle Céleste

Le conseil municipal se réunit dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Le compte-rendu de séance sera disponible sept jours plus tard.

Vide-greniers

Dimanche 23 mai 2021 de 8 h à 18 h
chemin du Bicheret

Étals, animations, buvette... Le comité des fêtes organise son vide-greniers annuel chemin du Bicheret.

INFORMATIONS

Restez informés

En complément du flash info distribué régulièrement aux habitants de Chessy, différents supports sont à disposition des usagers afin de se tenir informés.

Site internet
wwww.chessy77.fr

Facebook
www.facebook.com/chessy77700

Application mobile "Chessy"
Disponible sur les plateformes de téléchargement

Panneaux lumineux
situés place Edmond Chartier et place d'Ariane

SANTÉ

Point d'information Covid-19

Annoncé le 28 avril par le Gouvernement, le calendrier progressif de déconfinement - qui prévoit l'assouplissement du couvre-feu mais aussi la réouverture des terrasses, cinémas, commerces, équipements sportifs - se décompose en plusieurs étapes.

MAI 19

- Couvre-feu retardé à 21 heures ;
- Réouverture des commerces sous condition de jauge et de protocoles adaptés ;
- Réouverture des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis et établissements sportifs dans la limite de 800 personnes en intérieur et 1 000 en extérieur ;
- Réouverture des terrasses avec tables de 6 personnes maximum ;
- Rassemblements de plus de 10 personnes en extérieur toujours interdits.

Port du masque obligatoire sur l'ensemble du département seine-et-marnais au moins jusqu'au 31 mai inclus.

JUIN 09

- Couvre-feu décalé à 23 heures ;
- Assouplissement du télétravail ;
- Réouverture des cafés et restaurants en intérieur avec des tables de 6 personnes maximum ;
- Mise en place d'un pass sanitaire pour les lieux pouvant accueillir jusqu'à 5 000 personnes et pour l'accueil des touristes étrangers ;
- Réouverture des salles de sport et élargissement de la pratique aux sports de contact en plein-air et sans contact en intérieur.

JUIN 30

- Fin du couvre-feu ;
- Fin de limite de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public avec le maintien des gestes barrières ;
- Possibilité d'accéder à tout événement de plus de 1 000 personnes grâce au pass sanitaire mais les discothèques demeurent fermées.

Ces étapes pourront être revues dans les départements dont la situation est dégradée et où le taux d'incidence est durablement supérieur à 400 cas pour 100 000 habitants.

Vaccination

Le centre de vaccination de Val d'Europe · Disney Village est désormais ouvert tous les jours pour le public qui peut se faire vacciner. Prenez rendez-vous sur Doctolib ou au 01 64 71 77 79 et consultez votre éligibilité à la vaccination sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins

CADRE DE VIE

J'aime ma ville, je la respecte... Vraiment ?

Les incivilités, nous en constatons quotidiennement. Vous les signalez en mairie et nous y remédions autant que faire se peut, grâce à l'abnégation du personnel communal (service de propreté urbaine, police municipale...).
Et pourtant, malgré nos interventions et votre implication, elles demeurent, de plus en plus nombreuses, de plus en plus incommodantes.

Des déchets abandonnés, nous souffrons

Un mégot ou un masque jeté au sol, un sac deposé à côté d'une poubelle ou un meuble sur le trottoir... Toutes ces incivilités dégradent l'image de la commune et sont gérées par les agents qui passent derrière vous, ramassent, déposent en déchetterie.
Normal, pensez-vous ? Pas vraiment. Car tout est organisé pour que vous puissiez vous débarrasser de vos déchets tout en gardant les rues propres et praticables.
Il est de la responsabilité de chacun de faire de son quartier un lieu de vie agréable qui ne se transforme pas en poubelle.

Le tri comment ça marche ?

Que la collecte se fasse en bac individuel ou aux points d'apport volontaire enterrés, le tri est le même partout sur le territoire de Chessy selon les types de déchets :

BAC VERT = ORDURES MÉNAGÈRES

Pour les restes alimentaires, les objets (objets en plastique ou multi-matériaux comme une brosse à dent, un cintre, un tuyau d'arrosage...), mouchoirs et produits d'hygiène.

BAC JAUNE = TOUS LES EMBALLAGES

Qu'ils soient en plastique, en métal, en papier ou en carton, mettez-y tous les emballages en vrac. **Pour les emballages trop volumineux, n'oubliez pas de les plier ou de les couper pour éviter de les retrouver dans la rue**.

BAC BLEU = LE VERRE

Tous vos contenants en verre sans les bouchons ou couvercles (bouteilles, bocaux et pots) vont dans les bornes en apport volontaire pour être recyclés.

LES ENCOMBRANTS = 4 FOIS PAR AN

Mobilier cassé, bois, ferraille, sommiers et matelas ont leur place parmi les encombrants.

Les prochaines collectes :
centre bourg : vendredi 18 juin 2021
centre urbain : vendredi 11 juin 2021

DÉCHETS VERTS = AU COMPOST

Les déchets verts sont collectés une fois par semaine d'avril à novembre dans des sacs en papier disponibles auprès du centre technique municipal. Ceux-ci sont broyés et récupérés par les agriculteurs. Vous pouvez aussi composter vos déchets verts.

J'emménage, je respecte les habitants déjà présents

Dans le cadre des mises à l'habitation de nouveaux logements, les promoteurs doivent mettre à disposition pendant au moins un mois une benne pour y entreposer vos déchets liés à votre emménagement.
Régulièrement, la commune est contrainte de rappeler à l'ordre les promoteurs et l'EPA France, quitte même, face à leur inertie, à se substituer à eux.

La propreté étant une affaire commune, plutôt que d'envahir les rues de cartons, il est aussi possible de se rendre en déchetterie.

Déchetterie communale :
3, rue de Montry · 77700 Chessy
sur présentation d'un justificatif de domicile
ouverte tous les mercredis de 16 h 30 à 19 h et dimanches de 9 h à 12 h (sauf jours fériés).

Déchetterie de Val d'Europe :
Lieu-dit de la Mare Houleuse · 77700 Bailly-Romainvilliers
sur présentation de votre carte d'accès
ouverte tous les jours sauf jours fériés
horaires d'accueil du 1er mars au 31 octobre :
- du lundi au vendredi de 10 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45
- samedi de 9 h à 17 h 45 sans interruption
- dimanche de 9 h à 11 h 45.

Le mauvais stationnement, nous constatons

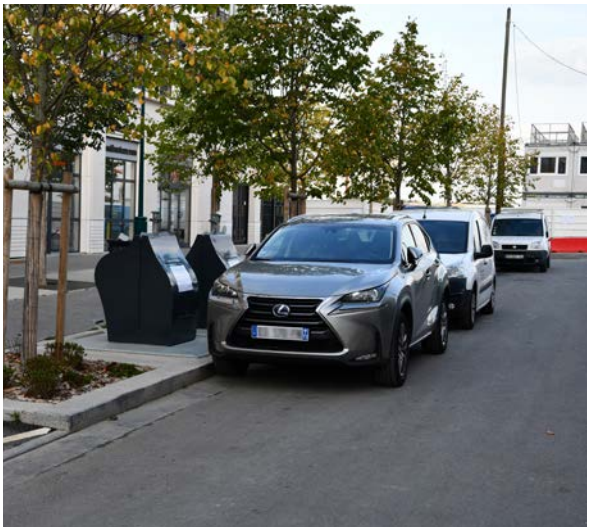

94 % des contraventions dressées par la police municipale concernent des défauts de stationnement : délai dépassé ou absence de disque en zone bleue, arrêt non autorisé, stationnement gênant voire dangereux. Plus de 500 procès-verbaux relatifs aux règles de d'arrêt et de stationnement ont été dressés pour le seul mois d'avril. Preuve que la sanction ne freine pas les incivilités. Elle reste néanmoins la seule réponse pour limiter et sensibiliser la conscience collective.

En plus d'être nuisibles aux commerçants, aux habitants, aux travailleurs, ces comportements génèrent du stress, de la pollution et des situations dangereuses pour les autres usagers (piétons, cyclistes…).
Mais la verbalisation est déjà une forme d'échec

Pour rappel, le stationnement sans disque ou prolongé en zone bleue ainsi que le stationnement gênant sont pénalisés d'une amende de 35 € tandis que le stationnement dangereux est passible d'une amende de 135 €.

Les déjections animales, nous subissons

Non, les déjections canines ne sont pas des fertilisants naturels et les agents du service environnement ne sont pas préposés au ramassage des crottes de chien !
Ramasser la crotte de son chien n'est pas agréable, c'est vrai... Mais avoir un chien implique certaines responsabilités, dont notamment celle de respecter autrui en évitant de déranger les autres, que ce soit en matière de quiétude ou de propreté.
Par ailleurs, la commune met à votre disposition des sacs dédiés dans des totems "Toutounet" installés en plusieurs points dans la ville.

Pour la sécurité de tous, je tiens mon animal en laisse

À Chessy, les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse dès que vous sortez de chez vous (voirie, trottoirs, parcs...). Les aires de jeux sont quant à elles interdites aux animaux. Des promeneurs se sentent régulièrement oppressés et souhaiteraient pouvoir jouir des espaces sans craindre pour eux-mêmes, leurs enfants ou leurs propres animaux de compagnie.

Quant aux chiens susceptibles d'être dangereux (chien de garde ou chien d'attaque), ils doivent faire l'objet d'une demande de permis de détention auprès de la mairie. Sans permis, vous vous exposez à une amende de 750 €.
Ces animaux doivent impérativement être tenus en laisse et porter une muselière lorsque vous circulez sur la voie publique et les parties communes d'un immeuble collectif.

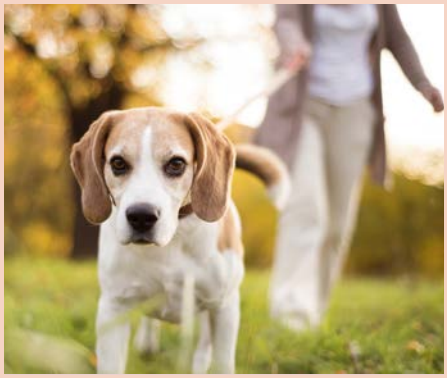

300 000 euros

Montant dépensé en moyenne chaque année afin d'apporter des solutions durables ou temporaires aux incivilités rencontrées à Chessy, soit l'équivalent de 6 emplois temps plein additionné aux équipements nécessaires (tenues, matériel, véhicules...). Après un flash spécial en janvier 2020 sur le montant du traitement des incivilités, un article sur la propreté en novembre 2020, des rappels réguliers sur les déjections canines, l'abandon des masques, les dépôts sauvages, les encombrants… La situation perdure, la patience s'épuise et la colère monte.
Pour vous comme pour nous, agents et élus, un cadre de vie ou de travail sain et propre favorise la sérénité, l'enthousiasme et les nouveaux projets pour rendre notre ville toujours plus agréable.
Doit-on forcément passer par la répression pour parvenir à cela ?

ENFANCE

Réinscriptions à l'école du 1er au 30 juin

Dans le cadre de l'évolution de ses services, la mairie de Chessy développe un espace famille encore plus complet qui permettra bientôt d'effectuer toutes vos démarches en ligne. Cette année, afin de permettre une bonne collecte des informations, la commune va demander aux familles qui réinscrivent leurs enfants dans les écoles de Chessy de remplir un nouveau dossier.
À partir du 1er juin, rendez-vous sur le site internet de la ville www.chessy77.fr afin de télécharger le formulaire pour faire votre demande de réinscription.

SERVICE JEUNESSE

C'est reparti !

A'Tout Jeune revient cet été avec de nouvelles propositions, un lieu tout beau tout neuf et une nouvelle équipe !

Plus d'informations à venir sur le site et la page Facebook de la commune.

CULTURE

Retour au cinéma !

Du mercredi 26 mai au mardi 31 août, les Cassassiens bénéficieront de 2 € de réduction sur le tarif de la séance. Afin d'encourager la reprise d'activité du Studio 31 et permettre aux habitants de Chessy de profiter de la programmation proposée, la commune prendra en charge 2 € sur le prix de chaque billet.
Pour bénéficier de ce dispositif, vous devrez présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois lors de l'achat du titre d'entrée.
Offre valable sur billets achetés sur place, sur les séances CNC et hors carte d'abonnement et mention spéciale.

CINÉ SENIOR : Jeudi 20 mai à 14 h, les habitants de 60 ans et plus pourront profiter d'une séance au prix de 3 € au choix parmi "Adieu les cons" d'Albert Dupontel et "Envole-moi" de Christophe Barratier.
CINÉ FAMILY : Dimanche 23 mai, les familles pourront choisir entre "La baleine et l'escargote", "Tom & Jerry" et "100% loup" pour une séance matinale adaptée aux plus jeunes.

Studio 31 · 31, place d'Ariane · 77700 Chessy · Programmation complète et réservation possible sur www.studio31.fr

COMMERCES

Graine d'abondance

"Fini le plastique ! Passons au vrac pour remplir nos placards de produits sains et faire du bien à notre chère planète..." Voilà le crédo de l'épicerie Graine d'abondance qui vient d'ouvrir dans le bourg. Vous y trouverez des produits essentiellement locaux, français et bio, sélectionnés avec soin.

29, av Thibaud de Champagne
77700 Chessy
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 15h à 19h
Graine d'abondance

Aux Natur'elles

L'institut Aux Natur'elles déménage et se refait une beauté. Après plusieurs semaines de travaux, toute l'équipe a peaufiné les détails pour pouvoir vous accueillir dès le 19 mai.
Épilation, beauté des mains, maquillage et autres soins... Réservez votre séance en ligne ou par téléphone.

35, av Thibaud de Champagne
77700 Chessy
tél. 01 60 43 22 76
www.auxnaturelles.com
Institut de Beauté Aux Natur'elles

IMAGES

Vu à Chessy

❶ *21 avril 2021 : la collecte de sang organisée par l'établissement français du sang (EFS) et l'association des donneurs de sang bénévoles de la région de Lagny. 67 personnes dont 13 nouveaux donneurs ont pu faire don de leur sang sur les 77 volontaires inscrits.*

❷ *9 mai 2021 : Nouvel aménagement du parvis de l'église Saint-Nicolas dans le bourg de Chessy.*

Directeur de la publication : Olivier Bourjot, maire de Chessy · Rédaction et conception : service communication · Photographies : AdobeStock, Marion David
Mairie de Chessy : 32, rue Charles de Gaulle . 77700 Chessy · téléphone : 01 60 43 80 21 · fax : 01 60 43 40 53 · contact.mairie@chessy77.fr · www.chessy77.fr
Ville de Chessy 77 · Publication : mai 2021 · Tirage : 3 600 exemplaires · Impression : Klein Imprimerie